



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'urbanisme

Question écrite n° 128515

Texte de la question

M. Armand Jung appelle l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur le plan piétons 2012-2020, destiné à augmenter la place dévolue à la marche à pied à Strasbourg. Il s'agit d'un schéma cadre comptant dix points visant à augmenter la place des piétons, et d'un projet de réseau piétonnier reliant les différents quartiers de la ville. Cette initiative locale doit être encouragée et s'étendre à d'autres villes, partout en France, pour faire de nos rues des lieux plus agréables et améliorer la cohabitation entre les différents usagers (piétons, cyclistes, automobilistes, etc.). En conséquence, il souhaite savoir si, à l'instar du récent "Plan vélo", il entend prendre des mesures spécifiques aux piétons.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128515

Rubrique : Urbanisme

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2012, page 1233

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)